

Métropole | Lormont : Mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville



C'est au complexe Brassens-Camus et en présence, notamment, de Nicolas Perez, commissaire de police et chef de la division des Hauts de Garonne, de Franck Rouanes, délégué de Madame le Préfète, de Frédéric Kocher, premier vice-procureur de la République et de Jean Touzeau, maire de la commune et président du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qu'a eu lieu hier, la mise en place du nouveau CLSPD et la présentation de son plan d'action pour les deux ans à venir.

C'est, de l'avis même de Jean Touzeau, dans un contexte particulièrement difficile -celui de la crise sanitaire et de ses conséquences- qu'a eu lieu hier, la mise en place du nouveau Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville. Une nouvelle instance qui s'inscrit tant dans la continuité des précédentes (le premier conseil de Lormont a été créé en 1983), que dans une volonté de redynamiser l'institution. Un conseil qui est également porté par le triptyque solidarité-prévention-répression « car il est impossible d'avancer si ces trois éléments ne sont pas respectés et portés de façon forte et concomitante », note l' élu avant de reconnaître que le « constat est difficile ». « Il y a des incidents qui impliquent des enfants de plus en plus jeunes », précise-t-il, rappelant qu'une réunion du comité de pilotage de la Cité Éducative de la ville est d'ailleurs programmée pour ce jeudi.

Une délinquance qui évolue

Autre souci : l'existence de points durs dans la ville, qui nécessitent la compétence de services spécialisés de l'État, tels que le trafic de drogue ou les violences intra-conjugales.

Une justice de proximité destinée à rapprocher le parquet et les élus pour un meilleur traitement de la délinquance a d'ailleurs été mise en place dès le mois d'octobre. « Cette justice s'accompagne également d'une réorganisation au sein du parquet de Bordeaux avec la création d'un pôle politique public partenarial afin d'améliorer les échanges d'informations. Les délégués du procureur de la République sont auprès des communes. L'objectif est de trouver une réponse rapide et efficace à ces problèmes », note pour sa part, Frédéric Kocher. Une réunion qui a aussi été l'occasion de faire le point sur les chiffres de la délinquance sur le territoire municipal lormontais. « Avec le covid et le confinement, les chiffres sont faussés. 2020 ne sera pas une année de référence » précise Nicolas Perez. Il

n'empêche. « La violence aux personnes représente 20% de la délinquance (18% pour la division). On note une baisse de 6% des violences conjugales mais une augmentation des violences avec arme blanche et des vols avec violence puisqu'on est passé de 23 à 54 faits. Les atteintes aux biens ont diminué de 10%, de même que les vols avec effraction (-21%), contrairement à Bordeaux », poursuit-il. Une délinquance qu'il reconnaît moindre mais plus violente en contre laquelle des mesures ont déjà été prises. « Dès janvier 2021, la division des Hauts de Garonne deviendra la division Est (police de la rive droite). Toute la zone de police passera alors sous la tutelle du commissariat de Cenon. A noter également une augmentation des effectifs avec une Brigade anti-Criminalité (BAC) dédiée à la rive droite », précise-t-il.

Une délinquance moins localisée

Classée en zone de sécurité prioritaire, Lormont connaît, selon une étude menée au cours des 18 derniers mois, une délinquance plutôt centralisée sur les secteurs de Carriet, Alpilles-Vincennes/ Bois Fleuri ainsi que Gênicart Est et composée essentiellement de trafic, de nuisances, de regroupements et de rodéos. Un constat que tempère Alain Chauvet, directeur général des services de la ville, d'autres secteurs étant aussi impactés. Ainsi, « le bas-bourg connaît des nuisances sonores et au Grand Tressan, des jeunes perturbent le quartier depuis cet été. On note aussi des regroupements du côté de l'Hermitage et des trafics de stupéfiants entre Buttinière et les Iris », précise-t-il.

Un contexte particulier et des réponses adaptées

Des problèmes qui interviennent alors que, parallèlement, « il y a une forte attente des habitants qui vivent mal ces incivilités et attendent des réponses efficaces et de proximité de la part des institutions. On note également la présence d'une situation sociale dégradée qui peut permettre le développement d'une économie souterraine », insiste le responsable. Un constat sans appel face auquel le CLSPD propose un plan d'action pour 2021-2022 bâti autour de quatre grands axes. Des thématiques qui vont donner lieu à la création de commissions puis à des groupes de travail destinés à apporter des solutions adaptées aux différents problèmes.

L'amélioration de la tranquillité et de la sécurité publique de la ville

Outre la lutte contre le trafic de stupéfiants et la prévention des rixes et affrontements entre jeunes, le Conseil entend également plancher, avec les bailleurs, sur la mise en place de stratégies préventives telles que le déploiement de la vidéoprotection. La lutte contre les incivilités du quotidien et notamment les dépôts sauvages ou encore la lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes grâce à des conventions « participation citoyennes » ou à des opérations Tranquillité Vacances sont aussi au programme. Autres thèmes abordés : l'optimisation de l'articulation des interventions entre police nationale et police municipale en finalisant une nouvelle convention de coordination et en développant une police de proximité ; ou encore l'anticipation et la gestion des conflits d'usage dans les espaces publics en favorisant le partage de cet espace, en organisant le traitement des troubles du voisinage, en mettant l'accent sur la gestion des véhicules épaves ou en apaisant la circulation routière et en favorisant les attitudes civiques.

L'optimisation de la réponse éducative en direction des mineurs et des jeunes majeurs

L'objectif affiché est avant tout de lutter contre le décrochage scolaire et de ramener les jeunes déjà en rupture, vers les dispositifs d'insertion ou de formation grâce à la mise en place de chantiers éducatifs et de chantiers d'insertion/formation. Autres pistes abordées : la création d'un processus d'intervention éducative partagée pour traiter les problèmes signalés, la prévention de la récidive avec le développement de chantiers TIG (Travail d'Intérêt Général) ou de partenariats de lutte contre la récidive des plus jeunes.

L'accompagnement des personnes vulnérables et des victimes

Une thématique qui s'oriente autour de plusieurs axes et prioritairement la facilitation du dépôt de plainte et la lutte contre les violences intrafamiliales. Mais également la sensibilisation des personnes vulnérables quant aux mesures de protection et de vigilance, la lutte contre le harcèlement scolaire ainsi que contre les addictions et conduites à risque et enfin, la facilitation de l'accès au droit et aux droits pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

L'amélioration de la lisibilité et de la gouvernance du CLSPD

Une thématique qui passe prioritairement par l'actualisation des protocoles en cours et la garantie de leur activation régulière ainsi que par la mise en place d'outils d'observation et une évaluation des actions menées ou encore par l'articulation des différents dispositifs existants sur Lormont pour favoriser l'émergence de réponses éducatives et de prévention collective. La création d'un règlement intérieur du CLSPD, d'un pilotage centralisé des actions engagées et la mise en place de conditions permettant une bonne circulation de l'information sont également prévues.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : ED

Publié sur aqui.fr le 19/11/2020

[Url de cet article](#)